

Le fait du jour

## Le virus est resté à la porte de la prison

Dominique Richard, d.richard@sudouest.fr



*L'étage où les nouveaux sont mis en quatorzaine après consultation médicale. PH. LAURENT THEILLET/« SO »*

**Dans le cadre de sa mission de suivi des mesures d'urgence sanitaire, le Sénat a contrôlé la gestion de l'épidémie par la direction de la maison d'arrêt de Gradignan, en Gironde**



*Des cellules de confinement ont été sanctuarisées*



*Les parloirs sont désormais équipés de parois en plexiglas*

Jamais sans doute la France ne s'était autant approchée du principe promu dès 1875 et quasiment jamais respecté : une cellule, un détenu. Entre le début du confinement à la mi-mars et la fin du mois d'avril, les prisons ont perdu près de 12 000 pensionnaires. L'arrêt de l'activité judiciaire, le ralentissement de la délinquance lié à la mise sous cloche du pays et les libérations anticipées des personnes en fin de peine encouragées par le gouvernement ont ramené la population carcérale autour de 61 000 personnes. Une bouffée d'oxygène pour nombre d'établissements au bord de l'asphyxie à l'image de la maison d'arrêt de Gradignan dans la banlieue bordelaise, régulièrement citée au palmarès des « taules » les plus surpeuplées de l'Hexagone.

## **Près de 200 libérations**

En l'espace de quelques semaines, les triplettes ont quasiment disparu. En début d'épidémie, ces cellules où cohabitent trois détenus dans un peu moins de 9 m<sup>2</sup> et où l'un d'entre eux dort sur un matelas déroulé à même le sol étaient au nombre d'une cinquantaine. Du fait des recours au bracelet électronique, des réductions de peines, des remises en liberté ordonnées par les juges d'instruction et des non-renouvellements de mandats de dépôt, près de 200

prisonniers ont pu franchir la porte du centre pénitentiaire. « La maison d'arrêt qui compte 440 places n'hébergeait plus en début de semaine que 561 personnes au lieu de 720 au début du confinement », se félicite son directeur André Varignon. Et la catastrophe sanitaire annoncée ne s'est pas produite. À Gradignan comme ailleurs, la pénitencière est parvenue à contenir l'épidémie en dépit des frictions initiales. Assez curieusement, l'administration avait tout d'abord interdit à ses agents de venir travailler avec leurs propres masques avant qu'ils n'en soient tous dotés à la fin du mois de mars.

« Le personnel a été exemplaire. Peu de surveillants ont fait jouer leur droit de retrait », observe la parlementaire girondine Nathalie Delattre, membre de la mission constituée par le Sénat pour suivre l'application des mesures d'urgence sanitaire. À Gradignan, le premier étage du bâtiment où sont écroués les arrivants a été scindé en deux blocs. Le premier accueille les nouveaux venus placés en quatorzaine après consultation médicale. Le second est dédié aux détenus susceptibles d'avoir été contaminés.

Même si le taux de surpopulation a baissé, la maison d'arrêt ne peut toujours pas garantir un encellule-ment individuel. « N'empêche que nous n'avons eu aucun cas de Covid-19 (1) », insiste André Varignon. Au sein d'un établissement où les tensions entre direction et syndicats sont parfois vives, le constat est diversement interprété. « À partir du moment où on ne teste pas, il n'y a pas de Covid, nuance Ronan Roudaut, l'un des représentants de l'Ufap. Disons plutôt que nous avons eu de la chance de vivre dans une région préservée. »

## **Parloirs fermés**

En revanche, il y a consensus sur la fermeture des parloirs instaurée au moment où l'épidémie commençait à flamber. Ces sas qui permettent aux prisonniers de communiquer avec leurs familles et leurs proches mais aussi de faire rentrer clandestinement différents produits entre les murs font office de soupapes de sécurité. La rupture de ce lien avec l'extérieur pouvait mettre le feu à la pénitencière à l'image de ce qui s'est passé à Uzerche en Corrèze où deux immeubles ont été incendiés et 200 détenus évacués manu militari.

Gradignan n'a pas connu les mouvements de révolte qui ont éclaté dans plusieurs prisons après le prononcé de ce huis clos total qui a entraîné la suspension des ateliers et des activités d'enseignement et de formation. Les avocats qui pestent contre l'incapacité des magistrats et greffiers à fonctionner en mode confiné avaient certes la possibilité de venir à la rencontre de leurs clients. « Mais on n'en a pas vu beaucoup. Deux ou trois et toujours les mêmes », ironise un gardien.

Pour éviter que ces Cocotte-minute n'exploient, le ministère de la Justice a lâché quelques contreparties : gratuité de la télévision, 40 euros de crédit téléphonique par mois. Dans certaines prisons comme à Gradignan, les colis lancés par-dessus les murs par des proches des détenus n'ont pas cessé. Mais ici, le directeur a surtout assumé un pari en dépit de fortes contestations internes. « Tout a été supprimé sauf la promenade dans les deux cours », explique André Varignon. De quoi détendre un peu une atmosphère pesante. « Nos équipes sont allées au contact des détenus pour évacuer les fakes news et leur expliquer que tout ce qui était fait visait avant tout à les protéger eux et leurs familles. » Les journées entières passées par les prisonniers à écouter l'info anxiogène déroulée par BFMTV ont fait le reste.

## Quid du jour d'après

À l'heure où arrivent les masques en tissu pour les détenus et où les parloirs dotés de parois en plexiglas et de moyens de désinfection rouvrent, quel bilan tirer de cette séquence qui aura marqué les esprits ? Entre les murs, la période aura été synonyme d'accalmie et d'une violence moindre entre détenus. « On a mis trop de gens dehors sans vérifier leurs adresses. Sans papiers, sans travail comment voulez-vous qu'ils s'en sortent ? » peste pourtant le syndicaliste Ronan Roudaut.

De fait, certains d'entre eux à nouveau interpellés commencent déjà à revenir n'ayant pu être pris en charge et suivis par les agents du service pénitentiaire d'insertion et de probation. Et pour cause « Ils n'ont que six ordinateurs pour 40 personnes et leurs téléphones ne sont même pas connectés à Internet », déplore la sénatrice Nathalie Delattre. Il n'y a pas que l'hôpital qui a besoin d'un plan d'investissement massif !

(1) Information confirmée par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine.



*Le directeur de la prison a accueilli la sénatrice Nathalie Delattre*